

# Un gouvernement Demotte très actif, mais qui a masqué ses profondes divisions

Le gouvernement de la Fédération a mené des réformes fondamentales, ce qui lui vaut une moyenne de 62 %. Mais de fortes dissensions ont marqué la fin de règne.

ÉRIC BURGRAFF  
BERNARD DEMONTY

Comparée au gouvernement fédéral et ses divisions internes incessantes, comparée au gouvernement de la Région wallonne et ses remaniements spectaculaires, la coalition de la Fédération Wallonie-Bruxelles pourrait donner des allures de belle endormie... Détrompez-vous ! Ce gouvernement a fait preuve d'une agitation insoupçonnée.

Dans une première moitié de législature, c'était pour réformer. On a ainsi vu un début de refinancement de l'enseignement supérieur, une première depuis une vingtaine d'années. Les établissements espéraient (beaucoup) plus,

mais l'enveloppe est là. Même constat pour la formation initiale des enseignants : après une décennie de discussions, cette réforme est acquise. Parlons évidemment aussi du Pacte d'excellence avec un accord entre ministres, mais aussi entre représentants du personnel, pouvoirs organisateurs et associations de parents. Des accords ambitieux, conclus dans une relative convergence de vues entre ministres.

Mais le « coup » de Benoît Lutgen, le 19 juin 2017, a mis la coalition réformatrice sous pression. Contrairement au gouvernement wallon et comme à Bruxelles, l'alliance PS-CDH a tenu, mais rien ne fut plus comme avant. La méfiance n'a ensuite cessé de régner au détriment d'autres chantiers engagés et qui n'ont finalement pas vu le jour. On pense évidemment au dossier de la fusion des universités UCLouvain/Saint-Louis, à laquelle le CDH tenait tant qu'il a menacé, par la voix d'Alda Greoli, de bloquer d'autres dossiers. En décembre et loin des projecteurs, la Fédération Wallonie-Bruxelles était quasiment en crise politique. Jean-Claude Marcourt a finalement préparé le dossier, mais ce dernier fut torpillé par le Conseil d'Etat. Rien d'irréversible, mais la méfiance réciproque a provoqué l'enterrement de première classe, non

seulement de cette fusion, mais aussi d'une autre, entre l'ULB et l'Heccs, chère au PS, celle-là. Ces drames politiques se sont joués derrière des portes closes, mais ils n'en ont pas moins nui profondément à l'énergie dont cette coalition avait su faire preuve depuis son entrée en fonction.

Signalons enfin une autre faiblesse de ce gouvernement : de grandes réformes annoncées ou sollicitées par le terrain – comme le Pacte d'excellence, une nouvelle enveloppe pour l'enseignement supérieur, la facture de la formation initiale ou diverses sollicitations des secteurs de la culture et de la petite enfance – ne sont pas toujours financées. Des centaines de millions sont en jeu. Quand on sait que la Fédération Wallonie-Bruxelles ne dispose d'aucune recette propre, on mesure le chantier financier que la coalition sortante réserve au gouvernement qui lui succédera...

Mais malgré ces écueils, et c'est notre propos dans cet exercice, ce gouvernement s'est distingué par des individualités très performantes et une gestion généralement compétente, ce qui porte la moyenne à 62 %. Les jeux politiques n'ont heureusement pas eu raison de tous les résultats engendrés avant la fin de la législature.

## Le ministre-président

### Rudy Demotte

PS

Ministre-président, en charge de l'Egalité des chances et des Droits des femmes

# 55/100

Action : 22/40

Un portefeuille peu rempli mais qui lui a permis par exemple de mettre au point un plan de refinancement (150 millions) des hôpitaux universitaires qu'il avait conservés dans ses compétences. Rudy Demotte s'est surtout signalé à l'international comme infatigable accompagnateur des missions économiques royales et

princières ou comme chantre de la francophonie, même s'il a été contraint de renoncer au sommet de 2018 en Arménie pour cause d'accouchement d'un budget pour 2019.

Peu de visibilité dans le paysage belge donc, mais au sein de son gouvernement, on loue le rôle déterminant de Rudy Demotte dans les nécessaires phases de médiation entre partenaires de gouvernement : le Pacte d'excellence doit beaucoup à ses talents d'homme de consensus.

Alors qu'on voyait plutôt le Tournaisien filer vers une fin de législature sans soubresauts, voilà que le projet wallon de réforme des aides à la promotion de l'emploi (les points APE) a rendu une part de vigueur presque inédite à ce mandataire plutôt connu pour sa placidité. Dernier Mohican socialiste à ce niveau, il

s'est insurgé contre les pistes tracées par le libéral Jeholet à Namur. Il est vrai que la Fédération était concernée au premier chef : enseignement, culture, petite enfance, sport...

Demotte a joué avec le feu mais il a fini par gagner son bras de fer d'une certaine manière puisque l'évolution de la situation politique à Namur a bloqué la réforme et que le PS promet de remettre l'ouvrage sur le métier en cas de retour au pouvoir... Demotte n'en espérait pas tant.

Vision : 18/30

Une question préalable s'impose : peut-on développer une vision politique lorsqu'on occupe le siège plutôt discret de ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles ? Pas simple en tout cas lorsqu'on ne peut pas avoir recours à la fiscalité pour financer de nouvelles politiques, par exemple. D'autant plus, cette

fois, que le socialiste Rudy Demotte est passé de la lumière à l'ombre en 2014, une forme de courbe rentrante à son corps défendant. Il n'a toutefois guère cherché à marquer les esprits. Jusque-là, le Tournaisien cumulait les fonctions de numéro un en Wallonie et en Fédération, ce qui en faisait un des personnages publics les plus en vue du Royaume.

Depuis cinq ans, ce n'est plus vraiment le cas.

Désormais confiné à la place Surlet de Chokier, Rudy Demotte a néanmoins défendu chaque fois que nécessaire les intérêts de l'espace francophone face à des poussées régionalistes de plus en plus fortes. Il s'est parfois exprimé sur des sujets fondamentaux, comme récem-

ment à la tribune des Nations unies où il a défendu le droit universel. La discrétion n'empêche donc pas les convictions.

#### Communication : 15/30

Tel qu'en lui-même : peu percutant, doué pour la périphrase et la métaphore. Beau parleur à sa façon. A su se montrer plus agressif dans le dossier des aides à l'emploi.

Classement général	LE SOIR
Marie-Martine Schyns	74 %
Alda Greoli	73
Rachid Madrane	62
Jean-Claude Marcourt	58
Rudy Demotte	55
André Flahaut	52
<b>Moyenne</b>	<b>62</b>

## Alda Greoli

CDH

Vice-présidente et ministre de la Culture, de l'Enfance et de l'Éducation permanente

# 73 %

**Son action : 28/40**

En un peu plus de deux ans, elle a mené à terme plusieurs très gros dossiers que les dix ans de Laanan et les deux ans de Milquet n'avaient pas suffi à faire aboutir : la remise à plat des contrats programmes, la gouvernance culturelle, la réorganisation des instances d'avis, le prix unique du livre... Il s'agit de dossiers qui ont été identifiés comme primordiaux dès le début des états généraux de la Culture lancés par Laanan puis recadrés par le « Bouger les lignes » de Milquet. On avait donc énormément réfléchi... mais peu décidé jusque-là. On peut estimer que Greoli n'a plus eu qu'à tirer les marrons du feu, mais les décisions qu'elle a prises ont été courageuses et elle savait en les prenant qu'elle allait se mettre à dos une partie du secteur, y compris certains de ses ténors. Elle l'a fait quand même et avec succès. Suffisamment rare pour être souligné. Alda Greoli n'a pas été passive non plus dans sa compétence liée à l'Enfance. Certes perfectible et soumis à des arrêtés d'exécution, son « plan crèches » a été approuvé en fin de législature.

**Sa vision : 24/30**

Arrivée de « nulle part » (sur le plan purement politique), Alda Greoli a rapidement

pris ses marques et imprimé son style, ne se contentant pas de gérer les affaires courantes. En matière culturelle, partant des larges consultations initiées par Fadila Laanan et Joëlle Milquet, elle en fait la synthèse et y a imprimé sa propre vision tournée vers le partage des moyens et l'éducation permanente, sans sacrifier la qualité artistique, le soutien aux artistes mais aussi l'exigence envers le secteur...

**Sa communication : 21/30**

Elle a pris le temps de connaître ses dossiers avant de s'exprimer puis l'a fait sans excès lorsqu'elle avait vraiment quelque chose de neuf à dire. Elle n'a jamais refusé de répondre aux questions lorsque l'une ou l'autre de ses décisions était mise en cause. Se faisant parfois mal comprendre, elle s'en est excusée publiquement et n'a pas hésité à aller sur le terrain de ceux qui la critiquaient.

## Jean-Claude Marcourt

PS

Vice-président et ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et des Médias

# 58 %

**Son action : 25/40**

Jean-Claude Marcourt a commencé la législature avec une plume à son chapeau : un premier refinancement de l'enseignement supérieur. Insuffisant mais appréciable. Législature également marquée par le conflit avec Maggie De Block sur les numéros Inami. Ces deux-là se sont souvent taclés mais, à la fin, c'est

toujours Maggie qui gagne. Elle a imposé un filtre alors que Jean-Claude Marcourt n'en voulait pas. Ce dernier a testé un concours en fin de première mais au final, c'est un examen d'entrée qui s'est imposé. Législature marquée aussi par les dossiers de fusion dans l'enseignement supérieur : coincé entre le monde laïc (dont il est philosophiquement proche) et le monde chrétien (dont son partenaire de gouvernement est, lui, philosophiquement proche), Jean-Claude Marcourt a avancé mais d'aucuns diront qu'il n'a peut-être pas tout mis en œuvre dans les temps pour les faire aboutir. Côté médias, citons le déblocage du dossier de la radio numérique. En matière de télévisions locales, il a enfin réussi à faire en sorte que celles-ci se mettent à travailler ensemble. D'autres dossiers ont pâti de la dégradation des relations avec le CDH et se sont enlisés, comme le contrat de gestion de la RTBF.

**Sa vision : 18/30**

Son fil rouge, c'est le décret « Paysage » voté à la fin de la précédente législature. Il a constitué sa principale feuille de route, cherchant à l'implémenter dans un contexte difficile. Pour les médias, Jean-Claude Marcourt s'est distingué par une vision beaucoup plus économique du secteur que ses prédécesseurs. Il s'est montré à l'écoute des différents acteurs et a soutenu leurs revendications. Il ne s'est néanmoins pas distingué par une vision très ambitieuse et n'a pas cherché à révolutionner les grands équilibres.

**Sa communication : 15/30**

Communication mesurée mais rarement lissée. Il est réactif aux demandes de la presse sur les dossiers « enseignement » mais s'est montré peu bavard quand il s'agissait des compétences médias. Il a

beaucoup de mal avec la critique, jouant volontiers la carte de l'arrogance face au Parlement qui a multiplié les interpellations dans ces matières grand public.

## Marie- Martine Schyns

CDH

Ministre de l'Éducation

74 %

**Son action : 29/40**

Bien ou pas bien ce pacte ? Il est trop tôt pour en juger. A ce stade, disons qu'il est pavé de bonnes intentions. A ce stade également, reconnaissons que l'école francophone a grand besoin d'une réforme à la hauteur de ses carences. Aussi, ce qui est mis en place aujourd'hui est probablement perfectible mais certainement ambitieux. Les textes législatifs sur le sujet sont de nature à révolutionner l'école : autonomisation de l'enseignement officiel, clarification de la charge des profs, tronc commun jusqu'à 15 ans, renforcement de l'encadrement en maternel, réforme majeure de la gouvernance... Vu les enjeux et leurs conséquences, ces textes ont été écrits et négociés dans un temps record. Reste à voir si le terrain – qui, dans les discussions, reproche parfois à ses représentants une forme de déconnexion avec la réalité – parviendra à les implémenter. L'action de Marie-Martine Schyns sous ce gouvernement, c'est aussi d'importants investissements dans la création de places au bénéfice des zones en tension démographique. Cependant, les projets restent lourds à mettre en œuvre. La pénurie de profs dans le secteur pèse sur son bilan... mais sachant qu'il faut 3 à 5 ans pour former un enseignant, on ne peut pas lui en faire le reproche. Elle a par contre un peu tardé à adopter des solutions...

**Sa vision : 20/30**

Le pacte, le pacte, le pacte... Pour mémoire, elle n'en est pas l'instigatrice, elle l'a reçu des mains de Joëlle Milquet au moment où celle-ci a quitté le navire. Pour mémoire aussi, le pacte n'a pas été écrit par la ministre mais par les acteurs du terrain (représentants des profs, des PO, des interlocuteurs sociaux, des parents...). Mettre tout ce petit monde d'accord a été un tour de force ; on le doit à elle, à son cabinet et au ministre-président Rudy Demotte.

**Sa communication : 25/30**

Marie-Martine Schyns ne craint ni les parents, ni les profs, ni les associations, ni les élèves. Elle a mouillé sa chemise pour se confronter durant de longues soirées aux controverses du terrain. La réactivité de son cabinet aux sollicitations des médias est exemplaire.

## André Flahaut

PS

Ministre du Budget, de la Fonction publique et de la Simplification administrative

52 %

**Son action : 22/40**

Le ministre a « fait le job », nous assurent ses collègues du gouvernement, même en dehors de son parti. Les évaluations extérieures ne viennent pas contredire ce jugement : début avril, l'agence de notation Moody's confirmait sa note pour la Fédération, à Aa3, ce qui n'est pas mal même si, en 2012, la Fédération pouvait encore se targuer de la note Aa1. Durant la crise politique consécutive à la volonté du CDH de quitter les majorités avec le PS, André Flahaut a poursuivi les travaux de préparation du budget, évitant une dangereuse vacance de pouvoir. Le seul reproche lancé au ministre est d'avoir parfois eu tendance à manquer d'indépendance par rapport à son parti et à ne délier les cordons de la bourse que lorsqu'il s'agissait d'aboutir à des compromis où le PS avait un intérêt. Le « style » Flahaut a aussi parfois irrité, comme cette habitude, quand les dossiers l'intéressaient, de se rendre personnellement à des réunions de membres de cabinets.

**Sa vision : 15/30**

André Flahaut est resté discret sur sa vision en matière budgétaire. On l'a davantage entendu sur la réforme de la fonction publique, qu'il a lancée, et sur les bâtiments publics, un dossier qui le passionnait.

**Sa communication : 15/30**

Ministre du Budget, ce n'est pas la fonction la plus visible médiatiquement. Alors quand, de surcroît, l'institution n'a pas de recettes propres, comme c'est le cas pour la Fédération Wallonie-Bruxelles... Malgré cela, André Flahaut s'est exprimé plus souvent qu'à son tour, mais souvent dans des domaines qui ne touchaient que de loin à ses compétences, comme la Santé, la Défense, la politique menée au fédéral ou... la N-VA.

## Rachid Madrane

PS

Ministre de la Jeunesse, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de Justice, des Sports et de la Promotion de Bruxelles, chargé de la tutelle sur la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale

62 %

**Son action : 27/40**

L'Aide à la jeunesse a été réformée et a bénéficié de trois refinancements successifs. Et d'un code propre au secteur. Rachid Madrane a aussi rendu l'aide aux justiciables plus lisible et plus accessible et a concrétisé plusieurs projets destinés à la réinsertion (IPPJ, maison de transition, Caprev...). En ce qui concerne la promotion de Bruxelles, il s'est par contre limité à répartir son budget entre les secteurs culturels. Sa contribution dans la défense des intérêts bruxellois au sein de la FWB est jugée insuffisante, voire anecdotique. Jusque-là peu investi dans le sport, les récentes affaires survenues dans le monde de l'athlétisme francophone lui ont permis de se profiler comme un pacificateur entre les athlètes de très haut niveau et les fédérations. Il a également porté une attention toute particulière au sport paralympique.

**Sa vision : 20/30**

Dès son entrée en fonction, Rachid Madrane a très vite développé une vision assez construite pour le secteur de l'Aide à la jeunesse et des Maisons de justice à laquelle il s'est tenu durant tout son mandat. Il s'est aussi beaucoup inspiré des réussites des pays voisins. Arrivé au ministère des Sports en avril 2016, Rachid Madrane s'est souvent retranché derrière son administration et ne semblait s'intéresser qu'au sport pour tous avant de trouver ses marques en fin de mandat.

**Sa communication : 15/30**

Bon communicateur, il s'est pourtant montré discret et très prudent, même au sujet des matières qui lui offraient une certaine visibilité (Aide à la jeunesse, Sport) et dans lesquelles il s'est montré plus impliqué.

# Les ministres qui ont quitté le gouvernement

## René Collin

CDH  
ex-ministre des Sports

# 51 %

Arrivé au poste de ministre des Sports en juillet 2014 à la succession de son collègue de parti André Antoine (CDH), René Collin n'y sera même pas resté deux ans puisqu'il a dû céder sa place à Rachid Madrane (PS) en avril 2016. Il n'a pas marqué son territoire, même s'il n'avait que ce portefeuille-là à la Fédération Wallonie-Bruxelles, heureusement couplé à celui des Infrastructures sportives à la Région wallonne. Il a aidé à faire aboutir le projet de la salle d'athlétisme de Louvain-la-Neuve (qui sera inaugurée le 17 mai prochain) et a posé la première pierre du dojo fédéral de la Fédération francophone de judo (en mai 2015), projet au point mort en raison de problèmes financiers de l'entrepreneur... Collin a également passé beaucoup de temps à rassurer les fédérations sportives qui se plaignaient, à raison, des retards de paiement, a fait avancer le décret antidopage, a impliqué d'anciens sportifs comme Jean-Michel Saive ou Thomas Chatelle dans son cabinet, et, également titulaire du Tourisme à la Région, en a « profité » pour inciter Nafisatou Thiam et Toma Nikiforov à faire la promotion du lait wallon !

## Joëlle Milquet

CDH  
Ex-vice-présidente du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ministre de l'Éducation, de la Culture et de l'Enfance

# 60 %

Joëlle Milquet a quitté le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles le 11 avril 2016, à la suite de son inculpation dans un dossier lié à la gestion de son cabinet dans un mandat précédent. Avant de céder la place à Marie-Martine Schyns, elle a posé les premiers jalons du pacte d'excellence. L'histoire dira si cette grande réforme de l'école portera ses fruits, mais on sait déjà que l'histoire retiendra le nom de l'initiatrice de l'opération : Joëlle Milquet. En moins de deux ans, elle a réuni, à un rythme très soutenu, tout ce qui compte dans le milieu enseignant pour écrire ladite réforme. Au nom du pacte en construction, elle a pris de premières mesures : interdiction du redoublement en maternelle, renforcement des écoles de devoirs, lutte contre le décrochage scolaire... Elle a aussi réalisé la réforme des cours de religion et morale prévue par l'accord de gouvernement tout en gérant dans l'urgence le droit à la dispense accordée par la Cour constitutionnelle. Dans le même temps, Joëlle Milquet a été sur tous les fronts, séduisant les uns, irritant les autres. Question de tempérament...

## Isabelle Simonis

PS  
ex-ministre de l'Enseignement de promotion sociale, de la Jeunesse, des Droits des femmes et de l'Égalité des chances

# 56 %

Quel citoyen ou citoyenne sait qu'il a eu, quatre ans durant, une ministre des Femmes ? Pas grand monde, sans doute. C'est bien la grande faiblesse d'Isabelle Simonis : son manque de visibilité... Alors qu'avec l'affaire Weinstein, le mouvement #metoo, les débats sur la sortie de l'IVG du code pénal, on n'a jamais autant parlé des droits des femmes ! Pourtant, sur le fond, les associations de femmes sont assez satisfaites du travail de l'ancienne ministre, qui a quitté son poste quand elle a été élue bourgmestre de Flemalle. En rassemblant toutes ces associations à travers l'organisation chaque année d'un vaste forum baptisé « alter égales », elle a pris en compte l'expertise de terrain pour bâtir sa politique. Partant d'un ministère sans budget, elle a obtenu des financements afin d'élargir la ligne d'écoute SOS viol, de créer un label pour l'Evras (Éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle), de lancer plusieurs campagnes. Malgré le peu de leviers qu'un ministère à ce niveau de pouvoir lui conférait, cette féministe assumée (elle vient des Femmes prévoyantes socialistes) était néanmoins convaincue que c'est sur les mentalités et la jeunesse (elle avait aussi cette compétence) qu'il faut agir pour déconstruire les stéréotypes de genre.

## Méthodologie : des notes, une délibéré

Les bulletins que décerne *Le Soir* à chaque membre du gouvernement sont le fruit d'un travail en deux étapes. Dans un premier temps, les journalistes chargés de la couverture des compétences d'un ministre lui décernent une note. Laquelle se base sur trois éléments. D'abord l'action (40 points sur 100) : on juge des mesures prises par le ministre à l'aune de l'accord de gouvernement. En clair : le ministre a-t-il exécuté tout ou partie de sa feuille de route ? Par ailleurs, a-t-il pu réagir comme il se doit aux problèmes survenus durant la législature ? Ensuite la vision (30 points sur 100). Il s'agit ici de déterminer si

le ministre a fait montre d'une vision pour les compétences dont il avait la charge, s'il a défini une stratégie à court, moyen ou long terme en la

matière. Enfin, la communication (30 points sur 100) : on juge ici tout à la fois la communication envers les citoyens et les acteurs des secteurs concernés... A noter que la surcommunication et la communication outrancière font perdre des points. Dans un second temps, une grande délibéré est organisée, histoire d'éviter que certains ministres soient pénalisés par des journalistes plus sévères dans la cotation que d'autres.

**Bernard Demonty**  
Chef du service Politique

**Jean-Marie Wynants**  
Journaliste au service Culture

**Philippe Laloux**  
Journaliste au service Médias

**Véronique Lamquin**  
Cheffe du service Bruxelles

**Ludvine Ponciau**  
Journaliste au service Société

**Eric Deffat**  
Journaliste au service Politique

**Eric Burgraff**  
Chef adjoint du service Société

**Jean-François Munster**  
Journaliste au service Économie

**Philippe Vande Weyer**  
Journaliste au service Sports

**Elodie Blogie**  
Journaliste au service Société